INFORMATIONS IMPORTANTES

A L'ATTENTION DES RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS ET CLUBS

1. La présente demande d'affiliation implique de la part de l'association, l'**adhésion pleine et entière aux statuts et règlements de la fsgt** (documents téléchargeables sur le Site Internet de la FSGT), dont, l'**obligation pour l'association de la prise d'au moins trois licences** (Article 16, alinéa 1.3 du Règlement intérieur FSGT).

2. **CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE SPORTIVE** :
Pour la saison 2020 / 2021 et l'année 2021, toute personne sollicitant la délivrance d'une 1ère licence FSGT pour la pratique d'une ou plusieurs activités - compétitives ou non compétitives - devra présenter un certificat médical attestant de l'absence de contre indication à la pratique sportive.
Pour le renouvellement de sa licence, un « questionnaire de santé » devra être rempli et une attestation devra être renseignée et signée par le-la pratiquant-e.
Le certificat médical et/ou l'attestation sont à conserver par l'association (ou du moins une photocopie certifiée conforme). Celui-Celle-ci vous sera demandé en cas d'accident et / ou de litige.

3. **OBLIGATION D'INFORMATION EN MATIÈRE D'ASSURANCES** : Conformément aux dispositions du Code du sport et à l'article 18 du Règlement intérieur FSGT :

- Les dirigeant-e-s des associations ou des groupements sportifs sont tenus d'informer expressément chaque adhérent-e de son intérêt à souscrire un contrat d'assurance individuelle accident, couvrant les dommages corporels auxquels il-elle peut être exposé-e du fait de sa pratique sportive.

En la matière, et conformément aux dispositions du Code du sport, la **FSGT propose un contrat d'assurance, souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs (MDS)**.
L'adhérent-e a la possibilité de refuser la souscription du contrat proposé par la FSGT.

- Les dirigeant-e-s des associations ou des groupements sportifs doivent faire signer la « *Fiche signalétique adhérent-e* » par chaque licencié-e (ou par le-la représentant-e légal-e pour les mineurs).
La « *Fiche signalétique adhérent-e* » correspond à la partie supérieure du formulaire licence FSGT.
Cette fiche atteste que le-la licencié-e a bien pris connaissance du formulaire MDS / FSGT, remis par l'association, et relatif aux dispositions et garanties proposées avec l'assurance de base Individuelle Accident et l'assurance complémentaire Sportmut FSGT et atteste du choix expressément formulé par le-la licencié-e en la matière.
Après sa signature par le-la licencié-e, la « *Fiche signalétique adhérent-e* » est à conserver par l'association.

- ATTESTATION -

(À REMPLIR ET À SIGNER OBLIGATOIREMENT PAR LE-LA PRÉSIDENT-E OU LE-LA REPRÉSENTANT-E LÉGAL-E DE L'ASSOCIATION)

Je soussigné-e (Nom et Prénom), _____

Président-e de l'association ou son-sa représentant-e légal-e, reconnais être expressément informé par la FSGT des dispositions légales en vigueur, et notamment les « informations très importantes aux responsables des associations» ci-dessus.
Par la présente, j'atteste sur l'honneur que chaque membre de l'association pour lequel sera délivrée une licence FSGT (1ère licence ou renouvellement) pour la saison sportive 2020-2021 ou pour l'année civile 2021 :

1. ***Sera en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive compétitive ou non compétitive ou, en cas de renouvellement de licence, de l'attestation renseignée et signée par l'adhérent-e.***

2. ***À chaque adhérent-e*** *(ou le-la représentant-e légal-e pour les mineurs),* ***souhaitant ou pas souscrire à l'assurance individuelle accident proposée, sera remis le dépliant d'information de la Mutuelle des Sportifs (MDS)***.
Ce dépliant informe des garanties relatives à l'assurance de base Individuelle Accident et à l'assurance complémentaire Sportmut FSGT (conformément à l'article 18 du Règlement intérieur de la FSGT).

3. *De même,* ***chaque adhérent*** *(ou le-la représentant-e légal-e pour les mineurs),* ***signera la « Fiche signalétique adhérent-e » de la partie supérieure du formulaire licence FSGT qui précise le choix de l'adhérent-e de souscrire ou pas à l'assurance de base Individuelle Accident et à l'assurance complémentaire Sportmut FSGT***.
Cette fiche sera conservée par l'association.

Fait à _____ **le** _____

Signature du-de la Président-e ou du-de la représentant-e légal-e de l'association (Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)	**Cachet de l'association**